

Réf: Dossier N° 422330

Avis de constitution

« SOCIETE MINIERE ET COMMERCIALE IVOIRIENNE » en abrégé «

**ABIDJAN COMMUNE DE COCODY, QUARTIER RIVIERA PALMERAIE
PRES DU CENTRE CULTUREL GIRO, LOT: 1541, ILOT: 84, Lot 1541,**

**Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du
02/04/2025 reçus par Me ZOGOU DOWAN ELVICHE AIME,, enregistrés
au CEPICI, le 30/04/2025, il a été constitué une SA aux**

SOCIETE « SOCIETE MINIERE ET COMMERCIALE IVOIRIENNE » en

**- L'EXPLOITATION ET TRAITEMENT DE L'OR SOUS TOUTES SES
FORMES ; ORPAILLAGE ARTISANAL, ORPAILLAGE INDUSTRIEL
MECANISE, EXPLOITATION DE PEPITE MINES OU DE GRANDES
MINES,**

**- L'EXPLOITATION, LA RECHERCHE, L'EXPLOITATION DE
GISEMENTS AURIFERES OU AUTRES (DIAMANT, FER, URANUIM,
PHOSPHATE, ETC.),**

**- COMPTOIRE D'ACHAT ET DE VENTE DE L'OR NATIF PROVENANT
DU MALI OU D'AUTRES PAYS ET EXPORTE POUR
TRANSFORMATION,**

**- L'IMPORT ET L'EXPORT, LA FABRICATION, LA
COMMERCIALISATION DE TOUS MATERIELS OU PRODUITS
NECESSAIRES POUR LA RECHERCHE, L'EXPLOITATION ET LA
TRANSFORMATION DE L'OR,**

**- L'EXPLOITATION DE SITE SOUS TOUTES SES FORMES POUR LE
COMPTE DE TIERS: ORPAILLEURS, G.I.E... ASSOCIATION, SOCIETE
MINIERE, ETC.**

- IMPORT-EXPORT,

possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée.
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou
150,000,000 F CFA divisé en (15000.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 15000 intégralement souscrites et entièrement libérées par les actionnaires.

**ABIDJAN COMMUNE DE COCODY, QUARTIER RIVIERA PALMERAIE
PRES DU CENTRE CULTUREL GIRO, LOT: 1541, ILOT: 84, Lot 1541,
M TRAORE MOUSSA (DG)**

M AFFROUMOU TANO ALPHONSE (DGA)

n°CI-ABJ-03-2025-B14-00077 du 14/07/2025 au Tribunal du Commerce

99 ans

n°43495/GTCA/RC/2025 du 14/07/2025

